

Randonnée du 9 mars 2025

Egly-Bruyères-le-Châtel-Fontenay-Lès-Briis-Egly

Nous étions sept (Jocelyne, Paul, Jean-Louis, Marie-Laure, Claire, Patricia et Thierry) guidés par Jocelyne.

Egly

Bassin de Trévoix

Les 47 ha de l'ensemble du site comportent des zones préservées et interdites au public. Dans ses roselières, le phragmite des joncs, oiseau assez rare en Ile-de-France, trouve de quoi s'épanouir. Mais les alentours du bassin de retenue, aussi baptisé « lac d'Ollainville » par les habitués, abrite également verdiers, rossignols, pics, hirondelles, chardonnerets ou éperviers selon les saisons. Au petit matin, il n'est pas rare d'y débusquer une troupe de chevreuils. L'étang, lui, est colonisé par les grèbes, foulques, canards, hérons cendrés et cormorans. Une faune prudente, qui se tient volontiers à l'écart des promeneurs.

L'étang de Trévoix ou Lac d'Ollainville fait 26 hectares. C'est un étang relativement sauvage qui abrite des roselières et de nombreuses espèces d'oiseaux. Les aménagements autour du bassin de Trévoix sont restés volontairement sommaires afin de ne pas perturber une faune et une flore fragiles. Le bassin de Trévoix (Bruyères le Châtel) constitue la plus grande retenue d'eau de la vallée avec 1,2 millions de m³. Aménagés à partir de carrières de sable et de graviers dans les années 70, il est devenu en 1980 le plus important bassin de rétention de l'Orge, géré par le Syndicat de l'Orge.

Avec une contenance de 1,2 million de m³, ils permettent de réguler les cours de l'Orge et de la Rémarde, protégeant les communes en aval des inondations.

Pour autant, l'environnement naturel ne pâtit pas de cette fonction régulatrice, bien au contraire. Les 47 ha du site abritent un écosystème très riche. Autour des étangs de Trévoix, on a dénombré pas moins de 88 espèces d'oiseaux différentes comme le grèbe castagneux ou le martin pêcheur, espèces menacées et fragiles.

Des mesures ont été prises par le Syndicat de l'Orge pour préserver ce patrimoine vert.











À seulement trente-deux kilomètres de Paris, Bruyères-le-Châtel offre une page fascinante de l'histoire récente de la France. Cette petite ville de l'Essonne conserve les souvenirs d'un passé lié à l'énergie atomique : c'est ici, en effet, que le cœur de la première bombe atomique française a été réalisé, qui a explosé dans le Sahara le 13 février 1960. Le centre de Bruyères-le-Châtel aurait fabriqué au total plus de 90 % des engins nucléaires expérimentés au Sahara et dans le Pacifique lors des essais nucléaires français. En 1986 et 1987 ont aussi été menées des expériences de dispersion de tritium radioactif dans l'environnement pour étudier sa reconcentration. Les déchets d'assainissement ou de démantèlement résultent de la cessation définitive d'activité en 1997 des principales installations nucléaires du site. Outre cet aspect historique important, Bruyères-le-Châtel se distingue par son équilibre délicat entre nature et architecture. En se promenant dans ses rues, on peut admirer l'église de Saint-Denis, témoin silencieux de siècles d'histoire. La nature environnante, avec la Charmoise et la Vidange qui dessinent le paysage, offre des paysages relaxants et frais, idéaux pour des moments de tranquillité loin de l'agitation des grandes villes.









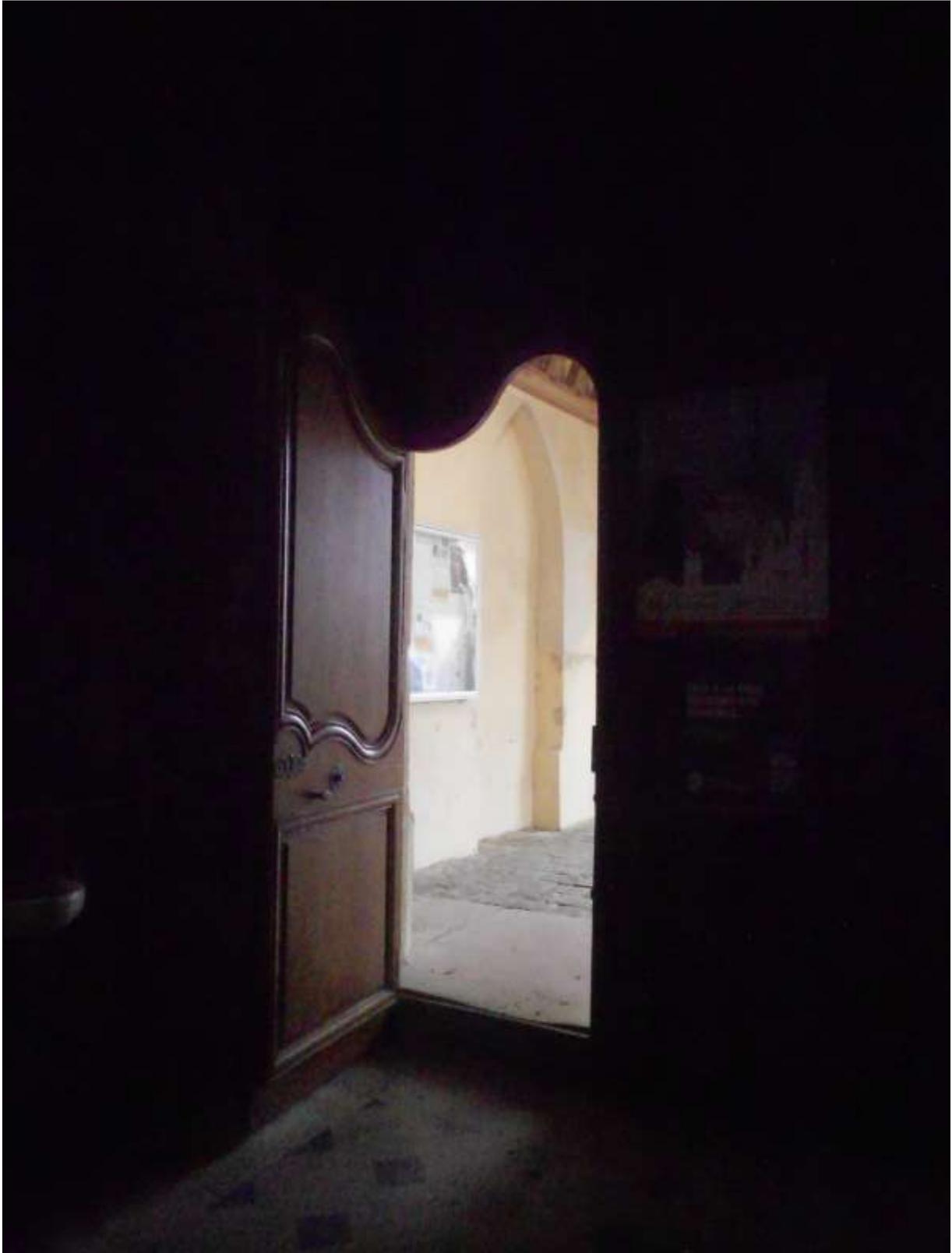




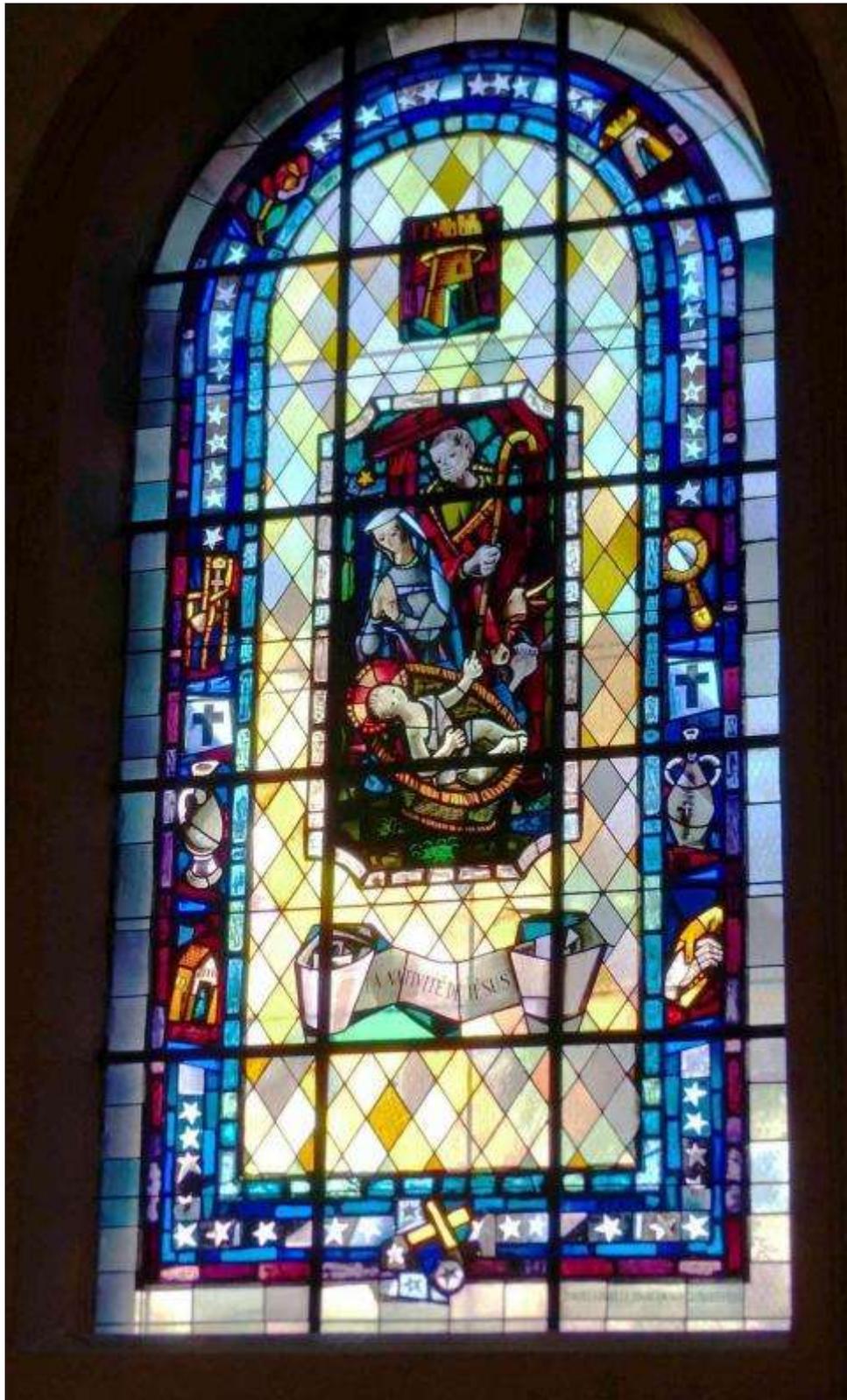
Église Saint-Didier

Érigée vers le milieu du XI^e siècle, l'Église Saint-Didier est mentionnée pour la première fois en 1070. Le bâtiment d'origine a disparu, cependant le clocher date du XII^e siècle et ses vitraux comptent parmi les plus anciens du département (XV^e siècle). La nef s'élève en voûte sur une croisée d'ogives datant du XIV^e siècle. L'église abrite les pierres tombales des Seigneurs de Bruyères. Pour toutes ces richesses, l'Église Saint-Didier est un édifice classé au titre des monuments historiques depuis 1931.





La porte d'entrée de l'église à une forme particulière



Nouveaux vitraux de l'Eglise Notre-Dame de l'Assomption

Nouveaux vitraux en remplacement des vitraux détruits après les combats d'octobre 1944. Ils seront réalisés de 1949 à 1950 par Max INGRAND, maître verrier à Paris, élève des Beaux-Arts de Paris.







Rue du Soucy au point de barrer cette rue !



BRUYERES LE CHATEL

CHEMIN
DE BRUYÈRES
À SOUCY

















Le parc du domaine, labellisé « Jardin remarquable » en 2004, est le fruit d'un long parcours. Depuis la construction du château en 1676 par Guillaume de Lamoignon, le parc a suivi les évolutions des époques. D'abord conçu « à la française », des paysagistes comme Louis-Martin Berthault et les frères Bühler le transformèrent en un jardin romantique au XIXe siècle. Comme exemple de réputation de ce jardin, Hélène Fustier précise qu'il y avait une pêche de La Quintinye nommée la « pêche de Courson » et que le potager est devenu célèbre dès le début du XIX^e siècle».







Fontenay-Lès-Briis







Un vrai *pays de cocagne*, où tout est beau, riche, tranquille, honnête; où le luxe a plaisir à se mirer dans l'ordre; où la vie est grasse et douce à respirer; ... Baudelaire, *Petits poèmes en prose*, L'Invitation au voyage

Le pays de Cocagne, au XIII^e siècle, est le nom d'un pays imaginaire où tout est en abondance.

Le 8 septembre 1789 est créée la commune de Fontenay les Briis à partir du fief de Fontenay datant du IX siècle.









Bruyères-le-Châtel





Mucha modernisé









Ce menhir se dresse au lieu-dit de « La Pierre de Beaumirault » et est inscrit au titre des monuments historiques. Constitué d'un bloc de grès de Fontainebleau, il mesure 1,90 m de hauteur et 2 m de largeur et s'enfoncerait dans le sol sur au moins 1,50m. Daté du Néolithique, il est mentionné sur le scartes dès 1619, sous le nom de pierre du Beau Miroir, déformé ensuite en Beaumirault.

Selon [G. Courty](#), le menhir est associé à la légende de Gargantua. Selon une version, le menhir était un caillou glissé dans sa chaussure dont il se serait débarrassé à cet endroit. Dans une autre version, la pierre serait un étron pétrifié du géant.

Le fameux géant Gargantua est resté trop vivant dans les souvenirs des paysans du Hurepoix pour qu'il n'ait point eu une existence antérieure à l'épopée rabelaisienne. C'est ainsi qu'au confluent naturel de l'Orge et de la Remarde (1), se trouve une roche fichée en terre, haute de 1 m. 50 au-dessus de la prairie et bien connue localement sous la désignation de « Pierre Mirou » ou « Beau Mirou » (2). Ce menhir, car c'en est un, atteste par son appellation la possibilité d'avoir pu servir à se mirer jadis dedans (3). Il est en grès quartzeux lustré et trois légendes s'y rattachent depuis sans doute un fort long temps.

Voici d'ailleurs la première : Gargantua, emportant un jour à Paris une hottée de terre (sable) et se sentant gêné par un gravier qui s'était glissé entre le pied et le patin, voulut s'en débarrasser. Il le jeta alors dans les prés situés entre Dourdan, Etampes et Châtres (aujourd'hui Arpajon) (4). Ce gravier, c'est la pierre mirou.

(1) Le confluent véritable de l'Orge et de la Remarde se trouve, géographiquement parlant, au bas de Villelourette, vers la pierre mirou. La Remarde a été canalisée jusqu'à Arpajon, comme on peut nettement le constater à Egly, puisque cette rivière s'y trouve à 4 mètres environ au-dessus du thalweg actuel. Cette canalisation dallée (en partie) pourrait bien dater de l'époque gallo-romaine étant donnée sa proximité avec la Grande Cité de Fréville (Forum Villæ), près Egly, qui florissait dans la région au troisième siècle de l'ère chrétienne.

(2) On dit encore pierre mirau. Il faut comprendre que dans la langue française, jusqu'au dix-huitième siècle, l'o existait à la place de l'a. Nous avons la localité Arny, dans la région de Bruyères (S.-et-O.), que les vieux paysans nomment Orny.

(3) Il existe dans le parc de l'ancien château féodal de Bruyères-le-Châtel et sur le même territoire que la pierre mirou, un menhir dit : Pierre Saint-Nicolas, indiqué par Joanne dans son guide. Ce menhir incliné n'apparaît plus que sur une hauteur de 2 m. 25, sur une butte naturelle appelée « Butte Saint-Louis ».

(4) Châtres faisait partie, au troisième siècle, du « Territorium Castreuse ». Le nom de Châtres ne se mua en celui d'Arpajon, localité du Cantal, qu'au dix-huitième siècle, en raison de la possession de ce fief par Louis de Séverac, marquis d'Arpajon.

